

8

SPÉCIAL 8 MARS

JANVIER • FÉVRIER • MARS 2020



BP-PP | B-02307
BELGIE(N)
BELGIQUE

Bureau de dépôt : Bruxelles X.
N° d'agrégation : P201042
Adresse de l'expéditeur :
Rue Coenraets, 68
1060 Bruxelles

SOLSCOOP

ANALYSE
RD CONGO : OÙ SONT LES
FEMMES ?
FOCUS SUR
FEMMES ET SYNDICALISME
EN BOLIVIE

- BRÈVE S
- SÉNÉGAL : LES FEMMES SONT ACTRICES DE JUSTICE SOCIALE
- LA COUITURE COMME VECTEUR D'ÉMANCIPATION AU MAROC
- RDG : UN SOUFFLE NOUVEAU POUR LA PROTECTION SOCIALE





Participation de Solsoc à la manifestation nationale organisée par la FGTB pour une sécurité sociale renforcée - Bruxelles, 28 janvier 2020



SOLSOC est une organisation non gouvernementale agréée par la coopération belge (DGD) pour mettre en œuvre des programmes de développement durable dans les pays du Sud. Elle est aussi l'organisation de solidarité internationale de l'Action commune socialiste qui constitue son ancrage historique et social. En partenariat avec différentes composantes de celle-ci, elle soutient des actions dans 8 pays en Amérique latine, en Afrique et au Proche-Orient. Notre objectif commun est de permettre aux populations de vivre plus dignement et d'accéder à leurs droits socio-économiques et politiques. En Belgique, Solsoc interpelle les décideur·euse·s belges et européen·ne·s afin de relayer les revendications de ses partenaires. Un travail d'information et de mobilisation du public est également mené avec d'autres organisations progressistes qui partagent ses valeurs de démocratie, de solidarité et de justice sociale.

Rue Coenraets, 68 -
1060 Bruxelles
Tel : +32 (0)2 505 40 70
Email : info@solsoc.be
CCP : BE42 0000 0000 5454

[facebook.com/SolsocASBL](https://www.facebook.com/SolsocASBL)
twitter.com/Solsoc

Directrice : Veronique WEMAERE • Présidente : Delphine HOUBA • Vice-présidente : Martini HAGIEFSTRATIOU • Secrétaire/trésorier : Francis MARLIER • Administrateur·rice·s : Jacques BOURGEAUX, Estelle CEULEMANS, Tanguy CORNU, Fanny DUBOIS, Jenifer FERNANDEZ SANCHEZ, Ariane FONTENELLE, Antonio GAMBINI, Gwenaëlle GROVONIUS, Paul JAMAR, Gabrielle JOTTRAND, Rafaël LAMAS, Florence LEPOIVRE, Noémie VAN ERPS

Imprimerie : Nuance 4 s.a. www.nuance4.be
Adresse de l'expéditeur : Rue Coenraets, 68 – 1060 Bruxelles
n°8 Janvier – Février – Mars 2020



Solsoc est membre de l'Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds (AERF) et adhère à son code éthique. Vous avez ainsi une garantie supplémentaire que nous utilisons les dons que vous nous faites avec rigueur et précaution. Vous avez un droit à l'information.

Solsoc respecte les obligations légales telles que stipulées dans le Règlement Général sur la Protection des Données.



► É D I T O

8 MARS: LUTTER PLUTÔT QUE FÊTER !

« Bonne fête à toutes les femmes ! » Combien de fois n'a-t-on pas entendu cette formule en ce 8 mars ? Combien de promotions « une crème achetée, un rouge à lèvres offert » ? Combien de roses déposées sur les bureaux des collègues ? Il est donc encore capital de rappeler que le 8 mars n'est pas une fête ! La journée internationale des droits des femmes est l'occasion de constater les injustices qui perdurent mais aussi de faire le bilan des victoires.

Plus de deux ans après le déferlement « #MeToo », la parole des femmes du monde entier se libère petit à petit et les mécanismes sexistes sont davantage dénoncés: dans le monde des médias, du sport et des relations de travail, le tabou des violences s'effrite, la lumière est faite sur des pratiques d'oppressions trop longtemps tolérées.

À l'heure où des femmes chiliennes scandent dans la rue « le violeur, c'est toi ! », où le hashtag #EnaZeda se propage sur les réseaux sociaux tunisiens, où les ouvrières boliviennes luttent contre le harcèlement, parfois au sein même de leurs organisations syndicales, on ne peut que saluer l'adoption par l'OIT en juin dernier d'une norme internationale pour combattre la violence et le harcèlement au travail. Cependant, la vigilance reste de mise pour exiger des gouvernements sa ratification immédiate et sa transcription dans les législations nationales afin que cesse l'impunité et que « travailler » rime enfin avec « égalité ».

Delphine Houba, Présidente

► A N A L Y S E

RD CONGO, OÙ SONT LES FEMMES ?

Dans son rapport sur la participation politique et civique des femmes, le Réseau européen pour l'Afrique centrale (EurAc) dont fait partie Solsoc, analyse les défis liés à l'égalité des genres en République démocratique du Congo et au Rwanda. Cet outil de plaidoyer vise une approche européenne transversale des normes et pratiques sociétales inégalitaires profondément enracinées. Focus sur la RD Congo.

Égalité et autonomie des femmes : un objectif prioritaire européen

L'Union européenne (UE) fait de l'égalité des sexes l'un de ses objectifs prioritaires de coopération. Reste à voir ce que ces stratégies donnent sur le terrain.

Très peu de femmes politiques en RD Congo

Peu de femmes candidates, et peu de femmes élues : la RD Congo occupe la 165e place en matière de représentativité politique des femmes, seuls 11,7% des candidat-e-s aux présidentielles de 2018 étaient des femmes. Ce problème a souvent été dénoncé par la société civile congolaise et les attentes liées à la représentativité des femmes lors de la formation du nouveau gouvernement en 2019 étaient importantes. Mais malgré une amélioration notable, les femmes ne représentent pas plus de 17 % du gouvernement actuel. On est encore loin de la parité.

Société civile inégalitaire

On retrouve les inégalités au sein de la société civile. Si les femmes rwandaises et congolaises y sont très représentées, elles le sont nettement moins dans les espaces de prises de décisions et occupent rarement des postes à responsabilités dans des organisations.

S'attaquer à la racine plutôt qu'aux symptômes

Les bailleurs européens ont tendance à se focaliser sur le traitement des problèmes tels que les violences basées sur le genre, les obstacles liés à la santé maternelle et reproductive, et à l'autonomisation des femmes, plutôt que sur les causes profondes. Un travail essentiel est nécessaire sur les normes socioculturelles et les comportements qui favorisent les inégalités hommes-femmes. On parle de « gender mainstreaming » : une approche pour renforcer l'égalité des femmes et des hommes, en intégrant la dimension de genre à différents niveaux de la société. Cette approche est encore sous-exploitée.

Que fait la Belgique ?

La Belgique considère que la mise en œuvre du «gender mainstreaming» dans le cadre de sa coopération au niveau global est un élément-clé pour modifier en profondeur les structures inégalitaires de la société. Cela étant, la promotion de la participation politique et civique des femmes n'a pas été priorisée, car la Belgique s'est davantage focalisée sur la santé maternelle et reproductive ainsi que sur les violences basées sur le genre.

L'UE et ses États membres doivent agir

EurAc estime entre autres que les États membres de l'UE devraient s'engager fortement dans le développement et la mise en œuvre d'une stratégie Genre en RD Congo, appuyer le Rwanda dans la mise à jour de sa Politique Nationale Genre et de son plan d'action. Il faut également promouvoir le changement de la culture institutionnelle des bailleurs européens pour que l'égalité des genres soit intégrée dans leurs actions extérieures.

► «Promotion de l'égalité des genres : la rhétorique européenne à l'épreuve des faits », EurAc, décembre 2019.

FEMMES ET SYNDICALISME EN BOLIVIE: LE CAS DES FABRILES

Solsoc a eu l'opportunité d'échanger avec trois représentantes d'organisations partenaires en Bolivie; Graciela López, coordinatrice du "Réseau bolivien des femmes transformant l'économie – REMTE", Erika Avelo, secrétaire représentante du syndicat de la « Caisse Nationale de Santé » et Evelyn Córdova, secrétaire représentante des « Femmes et action sociale ».

L'univers des travailleuses du secteur ouvrier.

En Bolivie, les femmes ouvrières sont les plus touchées par la précarité de l'emploi, en effet, 75% des ouvrières d'usine n'ont pas signé de contrat. Par ailleurs, plus de la moitié des ouvrières boliviennes ont un ou plusieurs enfants et sont à la tête d'un foyer monoparental. La garde des proches dépendants (enfants, grands-parents, personnes handicapées, etc.) revient la plupart du temps aux femmes, ce qui les empêche de travailler autant d'heures que les hommes. Une différence qui se reflète aussi dans le montant de leur salaire. Par ailleurs, le manque de services de soins (peu de crèches, peu de foyers pour personnes âgées et handicapées) dans la société bolivienne et la réticence des hommes à partager les tâches domestiques sont les principales causes des différences entre les heures de travail rémunérées des hommes et des femmes.

C'est dans le secteur manufacturier qu'il y a le plus de discriminations de genre.

Les ouvrières du secteur manufacturier impliquées dans le programme de Solsoc et de son partenaire bolivien, REMTE, soulignent que le manque de connaissance et le non-respect des droits du travail (le droit à la promotion, à la syndicalisation,

à la maternité, à l'égalité des sexes, aux vacances, ou encore le droit de grève, etc.) sont parmi les principaux problèmes qu'elles rencontrent. De plus, selon Graciela, « ... Les cas de harcèlement sexuel de la part des employeurs sont de plus en plus fréquents et souvent connus, bien que cachés ou non dénoncés. En tant que réseau, REMTE a essayé de rédiger une loi contre les violences au travail et le harcèlement sexuel des travailleuses. Ce n'est que depuis 2013 que nous disposons d'une loi globale pour garantir aux femmes une vie sans violence, avec l'article 21 qui reconnaît que le harcèlement au travail est une forme de violence. »

« Dans l'imaginaire collectif, « si une femme défend un syndicat, cela signifie qu'elle a une relation avec un syndicaliste ». (Graciela López)

Historiquement, les organisations syndicales en Bolivie ont été dominées par les hommes. Dans le secteur ouvrier, un seul des 24 portefeuilles de la confédération nationale est occupé par une femme. En ce qui concerne la situation de l'engagement syndical, l'affiliation varierait entre 6 et 7% des travailleuses du pays. En l'absence de contrat de travail, les ouvrières n'adhèrent pas non plus à un syndicat, et cette faible syndicalisation indique également le manque d'action collective pour la défense de leurs droits.

Dans ce même secteur, les cas de harcèlement politique par les syndicats sont détectés sous différents aspects. Graciela López illustre cela par le témoignage suivant d'une ouvrière: « J'ai été élue au poste de représentante de l'assurance maladie et lorsque je suis arrivée dans mon entité mère, on me dit que je ne pourrai pas assumer ce poste important car je n'avais pas assez de

connaissances et qu'il était préférable que je ne m'occupe que des procès-verbaux. » La structure hiérarchique du syndicat est très verticale et lorsqu'un dirigeant sent que son pouvoir est menacé par une collègue qui se démarque, souvent, il la bloque.

Face au harcèlement tant professionnel que sexuel, Graciela López explique que l'organisation a amorcé une action avec le ministère du Travail afin de réviser la législation générale du travail et introduire la question du harcèlement. Mais il n'a pas encore été possible de réunir tous les secteurs pour réviser la loi. REMTE a également participé à la Conférence Internationale des 100 ans de l'OIT, au mois de juin dernier à Genève. Une nouvelle Convention (190) et une recommandation complémentaire pour « éliminer la violence et le harcèlement dans le monde du travail » ont été adoptées. La Bolivie a signé cette norme lors des 100 ans de l'OIT. Le programme de Solsoc avec ses partenaires REMTE et l'association civile AYNÍ a aussi permis de mettre en œuvre l'Ecole de Formation Syndicale Nationale, qui a pour objectif de former des membres de plusieurs fédérations syndicales, d'élaborer des propositions de réglementation qui respectent les droits des femmes, et d'interpeller les décideurs politiques.

Pour Evelyn Córdova et Erika Avelo, « Le syndicat est un espace à conquérir tant avec les femmes qu'avec les hommes. Mais il faut continuer de questionner ce modèle qui conduit à la discrimination des femmes et à leur exclusion des espaces représentatifs. Et pour cela, nous devons continuer d'impliquer les hommes dans les débats afin de construire un nouveau modèle syndical inclusif. »

A woman in a blue headband and yellow face mask is working in a textile factory. She is wearing a dark blue jacket over a grey turtleneck sweater. In the background, other workers are visible at sewing machines, and the factory environment includes overhead fluorescent lights and various tools and materials.

**OUVRIÈRES BOLIVIENNES,
LE SYNDICAT COMME ESPACE À
CONQUÉRIR**

► BRÈVES

SÉNÉGAL: LES FEMMES SONT ACTRICES DE JUSTICE SOCIALE

Célébrée le 20 février dernier, la Journée Mondiale de la Justice sociale a eu pour thème « Réduire les inégalités pour atteindre la justice sociale ». À cette occasion Solsoc a rappelé que des inégalités subsistent encore au niveau mondial en matière d'accès aux soins. En Afrique, où l'accès à la santé est le défi le plus urgent, plus de 80% de la population n'a pas accès à la protection sociale. Au Sénégal, Solsoc et l'organisation partenaire Oyofal Paj placent les femmes au cœur des actions de promotion de ce mécanisme.

Ensemble, Solsoc et le réseau de mutuelles Oyofal Paj travaillent à étendre la protection sociale en renforçant les mutuelles de santé. Selon Lobe Cissokho, Présidente d'Oyofal Paj, les femmes sont très impliquées dans des groupements basés sur l'entraide tels que des caisses de solidarité, des groupements d'intérêt économique. Celles-ci sont aussi les principales actrices de mobilisation pour lancer des campagnes de sensibilisation et des adhésions groupées. Plusieurs initiatives qui constituent un terrain fertile au développement des mutuelles de santé. Pour Solsoc, les femmes sont actrices de changement, elles se mobilisent aussi en faveur de la justice sociale !



«DE FIL EN AIGUILLE»: LA COUTURE COMME VECTEUR D'ÉMANCIPATION AU MAROC

Découvrez la nouvelle vidéo de Solsoc «De fil en aiguille» sur la coopérative Dentelle au Maroc. La coopérative Dentelle est une initiative d'économie sociale et solidaire du programme de Solsoc dans la ville de Casablanca.

La majorité des femmes membres et travailleuses de la coopérative sont veuves ou divorcées, et n'ont aucune source de revenus.

La création de cette coopérative a pour but de répondre d'abord à leurs besoins financiers. C'est aussi un espace de rencontres, de solidarité pour permettre aux femmes de faire face aux injustices qu'elles vivent quotidiennement dans le quartier de Lissasfa. Les femmes membres de la coopérative fabriquent et vendent des articles vestimentaires modernes et traditionnels. Souad Erraji qui intervient dans la vidéo est la Présidente de l'association des Femmes de Lissasfa, une organisation soutenue par AFAQ, AJR et IFAAP, partenaires de Solsoc au Maroc. La vidéo a été réalisée par Ioanna Gimnopoulo et Bibi Abruzzini pour Solsoc. Pour la découvrir, n'hésitez pas à visiter notre site internet : <https://www.solsoc.be/s-informer/videos/de-fil-en-aiguille.html>

RDC: UN SOUFFLE NOUVEAU POUR LA PROTECTION SOCIALE

Du 13 au 16 janvier à Kinshasa, Solsoc a pris part à une mission, laïque et progressiste. La délégation menée par Solidarités (mutualités socialistes), la FGTB, Laïcité et Humanisme en Afrique centrale », le PS et la Fédération nationale des Mutualités françaises, avait pour objectif de rencontrer les forces congolaises qui œuvrent au renforcement de la cohésion sociale. Signal politique fort, la présidence de la République et le ministre de la protection sociale et de l'emploi ont réservé un excellent accueil à la délégation. Dans le cadre de la mission, des rencontres ont eu lieu avec les représentants de direction des programmes nationaux phares, de l'OIT, de partenaires techniques et financiers belges (WBI et Enabel), européens et internationaux, de syndicats et des acteurs de la société civile congolaise. Les échanges ont reflété la volonté du Président et de son gouvernement de donner la priorité à l'amélioration des conditions de la population par la couverture santé universelle, la gratuité de l'enseignement fondamental, la gestion durable des ressources naturelles, l'accès à l'eau potable et à l'électricité, l'assainissement des quartiers urbains, la lutte contre le VIH Sida, la lutte contre la corruption et le désenclavement.

Solsoc veillera toujours à promouvoir et à valoriser son approche basée sur le partenariat et sur le renforcement des capacités des acteurs de la société civile congolaise en s'inscrivant dans une démarche progressiste et humaniste.

► ACTION

RUN FOR WORKER'S RIGHTS !

Run for Workers' Rights (RWR) sera organisé par Solsoc, FOS et IFSI à l'occasion des 20km de Bruxelles le 31 mai 2020.

Venez courir ou marcher en soutien à nos actions pour renforcer les organisations qui luttent pour les droits des travailleur-euse-s en Colombie ! L'intégralité des dons récoltés contribuera à soutenir leurs actions.

Inscrivez-vous via notre site (www.solsoc.be/agir/run2020). Le montant de l'inscription est de 40 € (inscription + maillot) à verser sur le compte BE59 8776 1114 0126.

Si vous ne souhaitez pas de maillot, l'inscription revient à 25 €.

Devenez parrain/marraine : faites un don sur le compte BE42 0000 0000 5454 de



Solsoc, en mentionnant « RWR 2020 ». Pour parrainer un-e coureur-euse en particulier, mentionnez « RWR 2020 + le nom de la personne parrainée ». Mobilisez-vous pour les droits des

travailleur-euse-s Colombiennes ! Rejoignez notre équipe !

Infos: Patrick Abeels (02/505.40.70 – pabeels@solsoc.be)

UN STAGE EN COMMUNICATION À SOLSOC?

Vous êtes étudiant-e dans le domaine de la communication ? Vous maîtrisez le graphisme, les logiciels de PAO et les NTIC? Vous rêvez d'intégrer une organisation internationale ?

Si solidarité et engagement sont des mots qui vous parlent, faites un stage à Solsoc !

Solsoc a besoin de vous pour :

- Exprimer votre créativité en proposant des campagnes de communication auprès de nos publics
- Créer des supports visuels promotionnels et/ou d'information (visuels pour réseaux sociaux, affiches, roll-up, newsletters, brochures) et en assurer la diffusion
- Appuyer l'organisation d'évènements (projections / débats, participation à des festivals...)
- Assurer la promotion d'évènements
- Être en appui à l'élaboration de la communication digitale de l'organisation (mise à jour du site internet, gestion des pages Facebook, Twitter, etc...)

Contactez-nous et venez passer quelques semaines au sein de notre équipe à partir du mois d'avril, dans une ambiance sympa et professionnelle, tout en mettant en pratique vos connaissances.

► PLUS D'INFOS : ANOEL@SOLSOC.BE (02/505.40.81)

**LA MEILLEURE FAÇON D'ASSURER L'AVENIR,
C'EST DE LE CONSTRUIRE ENSEMBLE.**



F.R.: P&V Assurances SCRL, Rue Royale 151 à 1200 Bruxelles



LE GROUPE P&V EST UN GROUPE D'ASSURANCES COOPÉRATIF BELGE
QUI S'ENGAGE POUR UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET DURABLE